

PLAN DE COURS

POL-2427 : Campagne permanente et marketing des gouvernements

NRC 18081 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours est consacré à l'étude des pratiques de communication au sein des institutions gouvernementales et des phénomènes d'instrumentalisation de la communication gouvernementale dans le contexte de campagne permanente et de gouvernance politique. Les concepts de marketing politique, de centralisation et de politisation de la communication gouvernementale sont abordés

Plage horaire

Cours en classe

lundi	12h30 à 15h20	PAP-1325	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=162994>

Coordonnées et disponibilités

François Larouche

Chargé de cours

francois.larouche.3@ulaval.ca

Tél. : 5142629721

Disponibilités

Je suis disponible à distance sur rendez-vous pendant la semaine.

Veuillez prendre un rendez-vous par courriel.

Et surtout, n'hésitez jamais à le faire!

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222


Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Mode d'encadrement	5
Feuille de route	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Évaluation sur la campagne permanente, les acteurs et la centralisation	6
TP1 - Plan de rebranding gouvernemental suite à une élection	6
TP2 – Planification d’une annonce (point de presse lors de la visite d’une usine)	7
Présentation et simulation – Préparation d’un politicien à une annonce	7
Examen final à développement	7
Participation en classe	7
Barème de conversion	8
Règlements et politiques institutionnels	8
Évaluation de la qualité du français	9
Évaluation des cours: Une responsabilité de l’étudiant	9
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	9
Gestion des délais	9
Absence à un examen	10
Matériel didactique	10
Liste du matériel obligatoire	10
Liste du matériel complémentaire	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Introduction

La campagne permanente représente l'idée selon laquelle un parti politique doit s'affairer à gagner le prochain scrutin dès le lendemain d'une élection. La démarche tend à former une centralisation des communications, mais aussi une politisation de la gouvernance et des ressources administratives de l'État, par l'application d'une priorisation politique et de différentes tactiques marketing. Le cours présente les modèles théoriques pour appréhender le phénomène, de même que le débat normatif sur la vie démocratique que cette tendance soulève au sein de la science politique.

VOTRE PRÉSENCE EN CLASSE EST REQUISE.

Aucune séance enregistrée et les notes de cours ne sont disponibles après les séances.

Objectifs généraux

Au terme de la session, l'étudiant devra :

1. Connaître les fondements de la campagne permanente;
2. Distinguer les effets de ces dynamiques sur les relations entre le parti gouvernant et la machine administrative;
3. Connaître les usages et les tactiques marketing employées dans le cadre de cette tendance;
4. Avoir développé une perspective critique à l'égard de ces enjeux.

Contenu du cours

DATE	COURS
15 janvier	1. La campagne permanente
22 janvier	2. Acteurs dans la communication gouvernementale
29 janvier	3. Centralisation de la communication gouvernementale
5 février	4. Tactiques de centralisation
12 février	5. Branding dans le secteur public
19 février	6. Marketing et branding de l'administration publique
26 février	7. Politisation et marketisation de la gouvernance
4 mars	<i>Semaine de lecture (7 au 13 mars)</i>
11 mars	8. Préparation électorale permanente
18 mars	9. Tactiques de la campagne permanente
25 mars	10. La gestion de crise permanente et les logiques médiatiques
1 avril	<i>Journée fériée</i>
8 avril	TP2 – Présentation des planifications d'une annonce
15 avril	11. Les critiques de la campagne permanente et ses effets sur la vie démocratique
22 avril	<i>Examen final à développement</i>

Approche pédagogique

Ce cours est offert en présentiel. Chaque semaine, il prendra 2 formes : des lectures obligatoires à faire d'avance et une séance en classe avec l'enseignant et tous les étudiants.

La matière du cours sera présentée lors des séances en classe sous forme d'exposés magistraux. Un observatoire de l'actualité sera également tenu pour faire participer la classe. Les étudiants peuvent déposer leurs articles chaque semaine dans le forum afin de permettre aux autres étudiants de se familiariser avec ces derniers. Enfin, la lecture de textes obligatoires (disponibles sur le portail dans l'onglet "Contenu et activités") permettra aux étudiants de consolider leur compréhension des modèles théoriques et concepts vus en classe.

Au cours de la session, des invités (stratèges, journalistes, conseillers politiques, etc.) donneront également des conférences afin d'approfondir les thèmes étudiés et d'exposer aux étudiants à leur conception de la communication politique dans leurs professions respectives.

La séance du 8 avril sera consacrée aux présentations du second travail pratique sous la forme d'une simulation. Les élèves devront simuler la préparation d'un point de presse pour un politicien.

La présence, la ponctualité et la participation active de tous les étudiant.e.s au cours et aux conférences sont attendues.

Mode d'encadrement

Les étudiants sont invités à faire part de leurs questions au charge de cours, par courriel. Il est aussi possible de prendre rendez-vous pour une rencontre à distance. Voir les détails quant aux disponibilités du charge de cours sous l'onglet Informations générales.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. La campagne permanente À faire avant le cours du 15 janvier.	
2. Acteurs dans la communication gouvernementale À faire avant le cours du 22 janvier.	
3. Centralisation de la communication gouvernementale À faire avant le cours du 29 janvier.	
4. Tactiques de centralisation À faire avant le cours du 5 février.	
5. Branding dans le secteur public À faire avant le cours du 12 février.	
6. Marketing et branding de l'administration publique À faire avant le cours du 19 février.	
7. Politisation et marketisation de la gouvernance À faire avant le cours du 26 février.	
8. Préparation électorale permanente À faire avant le cours du 11 mars.	
9. Tactiques de la campagne permanente À faire avant le cours du 18 mars.	
10. La gestion de crise permanente et les logiques médiatiques À faire avant le cours du 25 mars.	
11. Les critiques de la campagne permanente et ses effets sur la vie démocratique À faire avant le cours du 15 avril.	
VIDÉOS - Aide à la préparation de l'examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Évaluation sur la campagne permanente, les acteurs et la centralisation	Du 12 févr. 2024 à 00h00 au 18 févr. 2024 à 23h59	Individuel	15 %
TP1 - Plan de rebranding gouvernemental suite à une élection	Dû le 3 mars 2024 à 23h59	En équipe	15 %
TP2 – Planification d'une annonce (point de presse lors de la visite d'une usine)	Dû le 8 avr. 2024 à 23h59	En équipe	15 %
Présentation et simulation – Préparation d'un politicien à une annonce	Dû le 8 avr. 2024 à 12h30	En équipe	10 %
Examen final à développement	Le 22 avr. 2024 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Participation en classe	Du 15 janv. 2024 à 12h30 au 15 avr. 2024 à 15h30	Individuel	15 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Évaluation sur la campagne permanente, les acteurs et la centralisation

Date et lieu :	Du 12 févr. 2024 à 00h00 au 18 févr. 2024 à 23h59 , En ligne
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	En ligne
Directives de l'évaluation :	Un examen pour évaluer votre compréhension des concepts vus dans les cours de la campagne permanente, des acteurs et de la centralisation. Cet examen sera entièrement à choix multiples. Il doit être réalisé totalement en ligne, au courant de la semaine déterminée.
Matériel autorisé :	Notes de cours

TP1 - Plan de rebranding gouvernemental suite à une élection

Date de remise :	3 mars 2024 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Ce travail pratique de mise en situation consiste à la rédaction d'une planification de rebranding gouvernemental (logo, couleurs, propositions de valeurs, déclinaisons, etc.) devant être soumise aux conseillers politiques du Bureau du premier ministre à la suite de l'élection d'un parti politique.

À TITRE INDICATIF - Commentaires sur les évaluations de 2020 : https://youtu.be/u98eC7_CL7U 

Fichiers à consulter :

 [Définition d'évaluation - Travail pratique 1 - Plan de rebranding gouvernemental.pdf](#) (112,34 Ko, déposé le 4 janv. 2024)

TP2 – Planification d'une annonce (point de presse lors de la visite d'une usine)

Date de remise : 8 avr. 2024 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Ce travail pratique de mise en situation consiste en la rédaction d'un « *padding* » (déroulement minute par minute) et d'une planification d'annonce (lignes de communication, invitation des médias, présentations visuelles, préparation du politicien, ébauche d'un communiqué de presse, etc.). Cette annonce se ferait devant les médias à la suite de la visite d'une usine.

Ce TP est composé deux parties : A) la rédaction d'un « *padding* » et d'une planification d'annonce et B) la présentation orale de la stratégie à un politicien.

Vidéo explicative du TP2 : <https://youtu.be/T7IIShE6eg4> 

Fichiers à consulter :

 [Définition d'évaluation - Travail pratique 2 - Planification d'une annonce gouvernementale - 2024.pdf](#) (134,62 Ko, déposé le 4 janv. 2024)

Présentation et simulation – Préparation d'un politicien à une annonce

Date de remise : 8 avr. 2024 à 12h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Présentation en classe

Horaire à venir

Directives de l'évaluation :

En classe, présentation à un politicien de la stratégie médiatique réalisée dans le cadre du travail pratique (TP2). Cette présentation doit faire la synthèse des lignes à communiquer, déroulement, questions attendues, etc. Chaque équipe dispose de 15 minutes pour effectuer sa présentation. Ensuite, le politicien questionnera l'équipe sur sa stratégie proposée lors d'une séance de questions de 5 minutes.

Vidéo explicative du TP2 : <https://youtu.be/T7IIShE6eg4> 

Fichiers à consulter :

 [Définition d'évaluation - Travail pratique 2 - Planification d'une annonce gouvernementale - 2024 .pdf](#) (134,62 Ko, déposé le 4 janv. 2024)

Examen final à développement

Date et lieu : Le 22 avr. 2024 de 12h30 à 15h20 , En ligne

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : En ligne

Directives de l'évaluation : Un examen final comportant deux parties. Premièrement, une série de questions à choix multiples et deuxièmement, une épreuve à développement. Ces deux parties portent sur L'ENSEMBLE de la matière vue en classe.

Matériel autorisé : Notes de cours

Participation en classe

Date et lieu :	Du 15 janv. 2024 à 12h30 au 15 avr. 2024 à 15h30 , En classe
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Participation en classe
Directives de l'évaluation :	Evaluation par le charge de cours de la participation de l'etudiant lors des seances hebdomadaires. L'évaluation est calculée selon le nombre de présences pendant la session.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiant.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

La maîtrise du français est une compétence que doit posséder tout étudiant inscrit à l'Université Laval. En vertu de ce principe, la qualité de la langue est évaluée dans tous les travaux. Ainsi, chaque faute d'orthographe (grammaticale ou d'usage), de lexique (anglicismes...) de syntaxe ou de ponctuation sera pénalisée à sa première occurrence. Le total des fautes pourra faire perdre jusqu'à 10 % de la note.

Les pénalités seront pondérées en fonction de la longueur du texte produit :

- Moins d'une page = 5 % par faute
- Une à cinq pages = 3 % par faute
- Plus de cinq pages = 1 % par faute

Les travaux peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un même texte, un même mot devra être orthographié de manière uniforme.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Lorsque le moment sera venu, vous êtes fortement invités à évaluer ce cours afin de participer à son amélioration et pour aider l'enseignant à améliorer sa pratique.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Gestion des délais

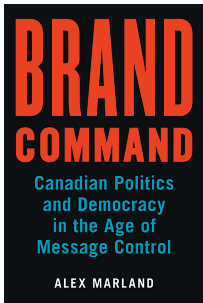
Tout retard non motive entraine une penalite de 2% par jour, incluant les jours de fin de semaine et les jours feries, sur le total des points attribues au travail.

Absence à un examen

Veillez communiquer avec moi en cas d'absence à un examen.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Brand command : Canadian politics and democracy in the age of message control

Auteur : Marland, Alexander J., 1973- auteur

Éditeur : UBC Press (Vancouver , 2016)

ISBN : 9780774832045

Liste du matériel complémentaire

Les articles, PDF ou liens externes des autres lectures obligatoires se trouvent dans la section "Feuille de route".

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Alex Marland, Anna Lennox Esselment et Thierry Giasson (2017), *Permanent Campaigning in Canada*, Vancouver : UBC Press.
- Alex Marland, Thierry Giasson et Tamara A. Small (2014), *Political Communication in Canada: Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver : UBC Press.
- Alex Marland (2016), *Brand Command: Canadian Politics and Democracy in the Age of Message Control*, Vancouver: UBC Press.
- Geneviève Tardy - *L'OBSCUR CABINET DE MONSIEUR LE MINISTRE*.
- Hahrie Han (2014), *How Organizations Develop Activists: Civic Associations & Leadership in the 21st Century*, New York, Oxford University Press.
- Nick Anstead et Will Straw (2009), *The Change We Need : What Britain can learn from Obama's victory*, London : Fabian Society.
- Milton Lodge, Kathleen M. McGraw et Patrick Stroh (1989), « An impression-driven model of candidate evaluation », *American Political Science Review*, 83(2).
- Timothy Grayson (2001), « 'Brand Canada' or branded Canadian? », *Policy Options*, Juin.
- Véronique Prince et Thierry Giasson (2019), *Là, tout de suite? : La gestion de crise gouvernementale à l'ère de l'instantanéité médiatique*, Québec : Presses de l'Université du Québec.